

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le dix Avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. THIBAUD Jean-Pierre, Maire par suppléance.

Présents : TOUS LES MEMBRES

SAUF ABSENTS QUI ONT DONNE POUVOIR :

Mr BREVET Jean-Michel à Mr AUBRY Claude, Mr BRUNET Joël à Mr LUCCHINI Michel, Mr BUFFARD Franck à Mr VINCONNEAU Eric, Mme CHOLLET Colette à Mr THIBAUD Jean-Pierre, Mr LEMEUNIER Alain à Mr LAZARE Sébastien, Mme Farida MOUSSET à Mme JUILLARD Evelyne, Mr OLIVE Michel à Mr RICHER Jean-François

Date de la convocation : 02/04/12

A été nommé secrétaire de séance : Mr LAZARE Sébastien

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, **le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :**

REVISION TARIFS CANTINE ET GARDERIE SCOLAIRE

Sur proposition de la Commission Finances, le conseil municipal, à l'unanimité :

– **FIXE** le prix du repas pour les enfants de l'école fréquentant la **CANTINE** à :

3,96€ pour les inscriptions régulières

4,61€ pour les inscriptions occasionnelle

– **FIXE** le prix de l'heure de la **GARDERIE SCOLAIRE** à :

2,30€

A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

REVISION DE LA REDEVANCE ET INSTITUTION D'UNE PRIME FIXE AU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Après exposé des raisons qui pourraient justifier de l'augmentation de la redevance assainissement et de l'institution d'une prime fixe sur ce même budget, le conseil municipal, à l'unanimité :

– **DECIDE** de ne pas pratiquer d'augmentation sur la redevance assainissement fixée aujourd'hui à 0,90€

– **DECIDE** de ne pas instituer de prime fixe dans le budget annexe de l'assainissement

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Dressés par M. BRUNET Joël, et présentés par Mr THIBAUD Jean-Pierre

- **APPROUVE** à l'unanimité, les comptes administratifs 2011, qui font apparaître les résultats suivants :

BUDGET COMMUNE

+ **290 204,86 €** pour la section de fonctionnement

+ **94 199,94,€** pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2012, le résultat comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068 en investissement

42 499,06€

Excédent de fonctionnement, compte 002

247 705,80€

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

+**56 504,11€** pour la section de fonctionnement

+**50 183,70€** pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2012, le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement compte 002

56 504,11€

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

+21 844,21€ pour la section de fonctionnement

+21 971,45€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2012, le résultat comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068 en investissement	8 413,55€
Excédent de fonctionnement compte 002	13 430,66€

BUDGET ANNEXE LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL

+52 079,59€ pour la section de fonctionnement

+ 159 602,86€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2012, le résultat comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068	49 887,14€
Excédent de fonctionnement compte 002	2 192,45€

BUDGET ANNEXE SALLE POLYVALENTE

+ 4 609,20€ pour la section de fonctionnement

- 14 991,53€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2012, le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve compte 1068 en investissement	4 609,20€
--	------------------

TAUX IMPOSITION DES TROIS TAXES 2012

Sur proposition de la commission « FINANCES », le conseil municipal :

DECIDE, à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition de l'année 2012 comme suit :

	<i>AN N-1</i>	<i>AN 2012</i>	<i>BASES</i>	<i>PRODUIT ATTENDU</i>
TH	9,14	9,14	1710000	156294
TF	14,24	14,24	1493000	212603
TFNB	36,67	36,67	36000	13421

TOTAL PRODUIT ATTENDU = 382318€

BUDGETS PRIMITIFS 2012

Après avoir entendu la déclaration de politique budgétaire de M. THIBAUD Jean-Pierre pour l'année 2012, et notamment la proposition de poursuivre le développement des infrastructures communales. Après avoir pris connaissance des orientations budgétaires de tous les budgets confondus, et en particulier, les investissements.

Après avoir constaté l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement de tous ces budgets,

Sur proposition, le conseil municipal, à l'unanimité ,

ADOpte le budget primitif 2012 : Principal et ses annexes : Eau, Assainissement, location Bâtiment Industriel, Salle Polyvalente. Comme suit :

<i>BUDGETS</i>	<i>Fonctionnement dépenses</i>	<i>Fonctionnement Recettes</i>	<i>Investissement Dépenses</i>	<i>Investissement Recettes</i>
Commune	1440965	1440965	982819	982819
Eau.	225009	225009	214856	214856
Assainissement	140486	140486	112037	112037
Location Bâtiment	65635	65635	318709	318709

<i>BUDGETS</i>	<i>Fonctionnement dépenses</i>	<i>Fonctionnement Recettes</i>	<i>Investissement Dépenses</i>	<i>Investissement Recettes</i>
<i>Industriel</i>				
<i>Salle Polyvalente</i>	<i>23792</i>	<i>23792</i>	<i>16691</i>	<i>16691</i>

LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL**Emprunt 70 000€**

Après état de la situation du budget annexe LBI ,il apparaît que l'emprunt de 550 000€ effectués auprès de la BANQUE POUPULAIRE ne suffise pas à financer les travaux effectivement réalisés. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter un emprunt supplémentaire de 70 000€ et sollicite la BANQUE POPULAIRE pour une nouvelle proposition.

FIN DE SEANCE 23H

FAIT A CHATEAU GAILLARD, le 14 Avril 2012.

**Le Maire,
Joël BRUNET**